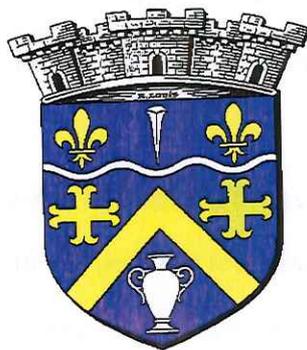


## PROCES VERBAL



**CONSEIL MUNICIPAL DU 13 juin 2012**

*◇ Un problème technique a endommagé l'enregistrement de ce Conseil Municipal, les interventions sont parfois tronquées, reprises en substance et/ou complétées. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser*

*Il est procédé à l'appel (le quorum est atteint)*

**M. LE MAIRE** – Avant de commencer ce Conseil Municipal, je vais vous demander de procéder à une minute de silence afin de rendre hommage à Madame Gilberte MARTIN, ancienne Conseillère Municipale de Mennecy.

*(Une minute de silence est observée)...*

Le secrétaire de séance est désigné (Stéphanie MORLON-GIMENEZ), la séance est ouverte et débute par l'information des décisions du Maire prises en vertu des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, et par l'approbation (à l'unanimité) du procès verbal du conseil municipal du 23 mars 2012.

Point d'information sur la situation en Italie et notamment à Occhiobello suite au tremblement de terre.

**M. LE MAIRE** – Dans les derniers jours du mois de mai, la terre a tremblé à Occhiobello. En effet, même si c'est surtout la région de Ferrare qui a été le plus frappée, des secousses de magnitude 6 ont été ressenties dans notre ville jumelle.

A Occhiobello par chance, il n'y a eu que quelques blessés légers. Seules des fissures ont été constatées dans des écoles et monuments historiques. Bien évidemment, la Mairie et les membres du Comité de jumelage se sont immédiatement rapprochés du Maire et de leurs référents d'Occhiobello afin de saluer le courage dont a fait preuve la population dans cette épreuve. Les Mennecois étaient prêts à mettre en place une chaîne de solidarité pour pallier aux besoins de leurs amis, mais le Maire d'Occhiobello, touché par ces appels de sympathie, les a rassurés estimant que pour l'heure il faisait face à la situation.

**I. FINANCES**

**1. Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de vendre du matériel municipal**

**M. GARRO** – Dans le cadre de ses nombreuses activités, la Ville a acquis divers matériels nécessaires au bon fonctionnement des services.

Suite au recensement effectué par les services, il a été constaté que plusieurs matériels municipaux n'avaient plus d'utilité. La liste figure en annexe de la présente délibération.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à procéder à la réforme, la cession à titre onéreux, ainsi qu'à la sortie d'inventaire de ces matériels, selon le descriptif, ci-annexé.

**M. GUEZO** – Serait-il possible d'y ajouter le prix de vente des cessions ?

**M. LE MAIRE** – Nous ne connaissons pas à l'avance le prix des matériels à vendre.

**M. GARRO** – Notez qu'il y a une modification à faire dans la délibération. Il faudra ajouter que les recettes correspondantes seront prévues et inscrites au budget primitif 2012 dans le cadre d'une prochaine décision modificative.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

## 2. Application des tarifs de vente des bacs composteurs bois et plastique et des bioseaux

**M. GARRO** – Il convient de fixer le tarif de vente des bacs composteurs bois et plastique ainsi que des bioseaux.

Ces derniers sont commandés par la Commune de Mennecy à la Communauté de Communes du Val d'Essonne, et sont ensuite revendus à prix coûtant aux administrés, déduction faite des subventions de l'ADEME, du Conseil Général de l'Essonne et du Siredom.

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à fixer les tarifs de vente des bacs composteurs bois et plastique et des bioseaux.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

## II. AFFAIRES GENERALES

### 3. Remplacement d'un délégué au sein du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau

**M. LE MAIRE** – Suite à la démission en date du 4 avril 2012 d'un délégué suppléant du Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et de Cours d'Eau, Monsieur Robert MICHEL, il nous est demandé de procéder à son remplacement. Je fais acte de candidature, il y en a-t-il d'autre ? (non)

*Sur proposition du Maire, il est accepté à l'unanimité des membres présents d'opérer un vote à main levée*

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

### **III. URBANISME-ENVIRONNEMENT- DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Rapporteur : Anne-Marie DOUGNIAUX**

#### **4. Résiliation partielle du bail emphytéotique avec la SA d'HLM France Habitation – bâtiment Edouard Gauraz**

**Mme DOUGNIAUX** – Un bail emphytéotique a été signé le 2 mai 1985 par la Commune de Mennecey au profit de la Société Anonyme d'H.L.M. La Lutèce puis absorbée par la SA HLM France Habitation, concernant la construction d'un foyer mixte de 62 logements pour personnes âgées sur un terrain communal d'une superficie de 6 800 m<sup>2</sup> situé 14, avenue de Villeroy à Mennecey.

Afin de permettre la réalisation du programme de l'opération riveraine de 130 logements par I3F, il est nécessaire d'extraire de l'assiette foncière du bail une bande de terrain d'environ 244 m<sup>2</sup>.

Une servitude de passage de réseaux, piétons et voitures sera accordée par I3F à la Commune ainsi qu'à la SA d'HLM France Habitation.

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la résiliation partielle de ce bail emphytéotique afin d'extraire ladite bande de terrain de l'assiette foncière, et à signer tous documents nécessaires au bon déroulement de cette procédure. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

#### **5. Autorisation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire de déposer une demande de déclaration préalable concernant le ravalement et le remplacement des huisseries des bâtiments de l'orangerie I et II au Parc de Villeroy**

**Mme DOUGNIAUX** – La Municipalité souhaite effectuer un ravalement de la façade des bâtiments de l'Orangerie I et II, situés 1 avenue de Villeroy, parcelle cadastrée A n°3192 d'une superficie de 4211 m<sup>2</sup>, ainsi que le remplacement des huisseries.

Il s'avère que ces deux bâtiments nécessitent une rénovation afin de réparer les fissures ainsi que les désordres structurels constatés.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer une déclaration préalable pour le ravalement de la façade des bâtiments de l'Orangerie I et II, ainsi que le remplacement des huisseries.

**M. GUEZO** –Avez-vous une estimation du coût des travaux ?

**Mme DOUGNIAUX** –Pour le moment nous n'avons pas le coût exact des travaux car le marché n'est pas encore lancé.

**M. LE MAIRE** – entre 800 000 € et 1,6 millions d'euros, il s'agit surtout d'initier ce projet, les travaux n'auront lieu que dans quelques mois ou années.

**Mme DOUGNIAUX**- d'autres questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**6. Vente par la commune d'un pavillon situé au 15, rue des prunelles (lot E)**

**Mme DOUGNIAUX** – La Ville propose à la vente un pavillon municipal cadastré AL n°205 - lot E, situé 15, rue des Prunelles à MENNECY, d'une superficie de 577 m<sup>2</sup>. Une proposition d'achat a été faite par Madame Morgane KERNEC, locataire actuelle de ce bien, par courrier en date du 23 mars 2012, au prix de 220 000 €.

Les contraintes de gestion de cet ancien pavillon ainsi que les contraintes de mise aux normes énergétiques justifient de céder ce bien à un prix inférieur à l'estimation de France Domaine.

En conséquence, vu le fait que ce pavillon ne présente plus d'intérêt particulier pour la Commune, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à vendre celui-ci et d'accomplir toutes procédures s'y rapportant. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**7. Création d'un alignement pour mise au gabarit des voies communales ouvertes à la circulation : Chemin de la Manufacture**

**Mme DOUGNIAUX** – Le Chemin de la Manufacture est une voie communale ayant ses deux extrémités sur la rue du Petit Mennechy. Il dessert un secteur de ville constitué de zones d'urbanisation dont la vocation principale est de recevoir des habitations individuelles sur parcelles.

Cette voie a en plusieurs endroits une emprise relativement étroite, à peine compatible avec un sens unique alors qu'elle comporte une circulation à double sens.

Il est urgent de la passer au gabarit des voies communales ouvertes à la circulation, et de travailler à un projet sur une base de 5 mètres d'emprise permettant notamment le passage des véhicules de sécurité, de secours et de voirie.

Un plan d'alignement qui sera approuvé après enquête publique doit être établi afin de concrétiser cette nouvelle emprise.

Il est donc demandé aux membres du Conseil Municipal d'adopter le principe de cette procédure afin de préserver pour l'avenir les alignements nécessaires à ce chemin. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

8. Délibération autorisant Monsieur le Maire à effectuer une demande de subvention dans le cadre du projet d'acquisition d'une tour à hirondelles auprès de la région Ile de France

**M. FERET** – La ville de Mennecey souhaite faire l'acquisition d'une tour à hirondelles afin de participer à la protection de cette espèce présente sur le territoire et dans la perspective de la démolition d'un bâtiment, sis place du 8 mai 1945, dans lequel elles nichaient.

Ce projet a pour vocation:

- de sensibiliser les administrés à l'environnement,
- de s'inscrire dans le schéma de protection de la biodiversité et des milieux naturels défendus par la charte de la biodiversité et des milieux naturels à laquelle la ville a souscrit,
- de valoriser l'action dans le cadre du futur agenda 21 en développant un projet environnemental.

Ce projet d'acquisition s'élève à 11 015 €uros HT, hors travaux d'aménagement et d'installation.

Cette acquisition est éligible à une subvention régionale allant de 30% à 70% du coût HT du projet selon la nature de celui-ci.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toute subvention dans le cadre de ce projet et à signer tout document s'y rapportant.

**M. GUEZO** – N'est-il pas possible de trouver une tour à hirondelles moins chère ?

**M. LE MAIRE** – La construction de nouveaux logements allait entraîner la destruction de nombreux nids à hirondelles. Nous trouvons important de préserver cette espèce aujourd'hui menacée et avons d'ailleurs décalé le calendrier des travaux pour ne pas troubler leur période de reproduction. Si nous avons choisi un modèle allemand c'est parce que c'est ce qu'il se fait de mieux. Nous aurons sur cette opération, une participation du bailleur à hauteur de 2000 euros, ce qui, ajouté à la subvention de la Région, réduira ce qui reste à la charge de la commune. D'autres questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,**  
**Après délibération,**  
**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

9. Demandes de subvention auprès du FEADER au titre des actions de développement durable et de la protection de la biodiversité et des milieux naturels

**Mme PRAT** - La Ville de Mennecy souhaite porter des projets d'animations, d'investissement, de sensibilisation, d'embellissement et d'aménagement de ses Espaces Naturels Sensibles, et notamment le Parc de Villeroy dont elle est le propriétaire.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de développement durable et de protection de la biodiversité et des milieux naturels dont la ville dispose et est propriétaire.

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces dispositifs et actions, la commune souhaite solliciter les subventions européennes au titre du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural).

En effet, le FEADER prévoit le financement d'actions au titre des mesures forestières, et en particulier le dispositif 323D qui permet d'accorder un soutien financière à des actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine naturel.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter des subventions auprès du FEADER dans le cadre des actions menées au titre du développement durable et de la protection de la biodiversité et des milieux naturels. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**IV. SCOLAIRE - PERISCOLAIRE**

10. Financement du projet « art et mosaïque » dans le cadre du projet pédagogique de l'école élémentaire de la Jeannotte 2012/2013

**M. FERET** – L'école élémentaire de la Jeannotte a sollicité la commune pour le financement de son projet pédagogique 2012/2013 axé sur le thème de « l'Art dans le Monde ».

En effet, le projet consiste à créer avec les enfants, des scènes et des tableaux avec différents matériaux tels que la mosaïque, la peinture et la sculpture, sur le thème : « art et mosaïque ».

Les enfants vont travailler autour des œuvres d'artistes contemporains et anciens en intégrant la notion d'acquisition de compétences sur la maîtrise du langage et « le vivre ensemble ».

Les productions des enfants (dix tableaux ou neuf tableaux et une sculpture) seront mises en scène sous le préau et dans la cour.

L'école ayant choisi de travailler avec la résidence d'artistes l'association « Ambr'Azur », il convient d'établir une convention entre la commune et l'association pour la mise en œuvre des modalités du projet.

Le coût du projet s'élève à 7 500€.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention et tout document s'y rapportant. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**11. Convention de réservation de places ALSH avec ORMOY**

**M. LE MAIRE** – La commune de Mennecey qui possède un Accueil de Loisirs, habilité pour accueillir 135 enfants, reçoit les enfants habitant la commune. En fonction des places disponibles, les enfants des communes avoisinantes peuvent être accueillis.

Dans ce cadre, la commune d'Ormoys souhaite que les familles résidentes puissent bénéficier d'un mode d'accueil extrascolaire. Compte tenu qu'elles ne possèdent aucune structure de type ALSH agréée permettant d'offrir cette prestation, elle sollicite la commune de Mennecey pour la mise à disposition de places au sein de son équipement.

Seules les familles préinscrites auprès de la commune d'Ormoys pourront solliciter une prise en charge de leur enfant par l'ALSH de la commune de Mennecey.

Il est entendu que les demandes des familles menneçoises restent prioritaires.

Les familles de la commune d'Ormoys se conformeront au règlement de fonctionnement de l'ALSH de la ville de Mennecey, remis lors de l'inscription. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**V. PETITE ENFANCE**

**12. Modification du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil petite enfance Jean Bernard, la Ribambelle, la Trottinette**

**Mme COELHO-VALENTE** - Il s'agit d'actualiser les informations contenues dans le règlement de fonctionnement des structures de la Petite Enfance. Les modifications sont principalement de trois ordres, vous noterez que les informations concernant le RAM ont disparu puisque ce site possède son propre règlement depuis mars 2011. A également fait l'objet d'une suppression, la restriction à deux demi-journées par semaine en ce qui concerne l'accueil occasionnel pour être élargi et correspondre ainsi aux besoins ponctuels des familles. Les autres modifications portent essentiellement sur l'intégration

des réformes du décret du 7 juin 2010 et sur les modalités de la dernière circulaire CNAF du 29 juin 2011 applicable au 1er janvier 2011 et sur quelques ajouts dont vous avez pu prendre connaissance. Pour information, la dernière modification du règlement date du 24 juin 2010. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**13. Demande de subvention à la CAF pour les travaux et achats à réaliser dans les établissements d'accueil petite enfance**

**Mme COELHO-VALENTE** - La ville de Mennecy a prévu une enveloppe budgétaire permettant à chaque établissement d'accueil de la petite enfance de disposer d'un budget en investissement. Certaines dépenses qui seront effectuées sont éligibles à une aide à l'investissement de la Caisse d'Allocations Familiales dès l'instant que la ville fait une demande par courrier avant d'engager les dépenses.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches et le cas échéant à signer les conventions et tout document se rapportant à cette demande de subvention. Avez-vous des questions ? (non)

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON(pvr), Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**VI. JEUNESSE**

**14. Tarifcation de l'aide aux devoirs et du soutien scolaire**

**M. Xavier DUGOIN** - La municipalité souhaite mettre en place dès le mois de septembre 2012, un programme d'aide aux devoirs et de soutien scolaire.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le tarif de l'atelier soutien scolaire à 5 Euros par stage (un stage par période de vacances scolaires) pour la période 2012 / 2013, et d'intégrer le soutien scolaire au sein des prestations délivrées par la Maison des Jeunes.

**M. GUEZO** – Nous souhaiterions connaître la qualification des intervenants.

**M. Xavier DUGOIN** – Ce sont des enseignants et un personnel municipal.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

## **VII. AGENDA 21**

### **15. Création du comité partenarial dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 21 de la ville de Mennecy**

**Mme PRAT** - La Commune de Mennecy a adopté par délibération en date du 17 juin 2011, le lancement de l'Agenda 21 local, afin de s'inscrire dans une démarche de développement durable visant à assurer un développement équitable et solidaire, respectueux de l'environnement et économiquement efficace sur le territoire communal.

Sa mise en œuvre implique la mise en place de groupes de travail au travers notamment de la création d'un comité partenarial réunissant élus, représentants institutionnels et acteurs locaux d'associations ou structures actives en matière d'environnement et développement durable.

Il sera composé de 6 élus et de 5 membres représentant les acteurs locaux.

Ce comité partenarial se réunira plusieurs fois durant l'élaboration de l'Agenda 21 et permettra d'enrichir ses différentes étapes.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer le Comité Partenarial de l'Agenda 21 et de procéder à la désignation de ses membres.

**Groupe majoritaire** : cinq représentants

- Jouda PRAT
- Jean FERET
- Anne-Marie DOUGNIAUX
- Annie PIOFFET
- Marie-Claire CUTILLAS

**Groupe d'opposition** : un représentant

- Damien MARILLER

**Acteurs locaux** : un représentant de chaque association ou structure listée ci-dessous :

- A.S.E.C.
- A.D.E.M.O.
- Mennecy Echange Boni
- Groupement des 7 AFULS
- Groupe Accompagn'âge au sein du Centre Communal d'Actions Sociales

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr),
-------------	----	--

		Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

### VIII. JUMELAGE

#### 16. Subvention exceptionnelle à l'association « Mennecey Echange Boni » pour ses 10 ans

**M. LE MAIRE** – Depuis 10 ans, l'association MENNECEY ECHANGE BONI s'implique activement dans la vie locale.

Elle a pour objet de mener des actions de coopération décentralisée entre les communes de Mennecey et de Boni, et de venir ainsi en aide aux habitants de cette commune malienne, de développer les liens culturels entre nos deux collectivités, et plus encore entre nos deux pays.

Elle organise tout au long de l'année de nombreuses actions.

Au vu de l'investissement financier dû à son activité, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association «MENNECEY ECHANGE BONI », dans le cadre de son dixième anniversaire, d'un montant de 1 500 Euros, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à verser cette subvention.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

### IX. SPORTS-CULTURE

#### 17. Subvention exceptionnelle à l'association « chichketecap » pour sa participation à un raid humanitaire

**Mme PIOFFET** - Cette association s'est inscrite au « Trophée Roses des Sables » qui associe le sport, par un raid au Maroc mais également l'humanitaire par une aide aux populations locales.

Ce rallye féminin se déroulera du 11 au 20 octobre prochain.

L'aspect humanitaire consiste à acheminer à cette population, un colis d'un minimum de 50kg, comprenant des fournitures scolaires, des vêtements et du matériel médical ou paramédical.

L'aspect sportif sera une course d'orientation sur plusieurs étapes en parcourant les pistes et les dunes Marocaines.

Au vu de l'investissement financier dû à cette participation, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Chichketecap d'un montant de 500 Euros, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à verser cette subvention.

**M. GUEZO** – Nous souhaiterions savoir si c'est une association menneçoise ?

**Mme PIOFFET** –Non l'association ne l'est pas mais l'équipage oui.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**18. Demande de subvention auprès du CNDS pour la création des vestiaires de football au complexe Alexandre Rideau**

**Mme PIOFFET** – Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville souhaite procéder à la création des vestiaires de football au complexe Alexandre Rideau.

Cette opération est inscrite dans le contrat quinquennal signé avec le Conseil Général de l'Essonne en 2009.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 572 000 euros HT.

Une demande de subvention peut être réalisée auprès du Centre National de Développement du Sport, pour un montant maximum de 120 000 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Centre National de Développement du Sport, et de signer tous les documents relatifs à une demande de subvention.

**M. GUEZO** – Nous trouvons que 572 000 euros pour des vestiaires, c'est très cher.

**M. LE MAIRE** – Nous ne connaissons pas le montant exact des travaux mais c'est un dossier dont on parle depuis trois ans déjà, il n'y a donc aucun élément de nouveau.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**19. Demande de subvention au Centre National pour le Développement du Sport pour la remise en état des courts de tennis**

**Mme PIOFFET** – Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville souhaiterait procéder à la remise en état de 7 courts extérieurs de tennis situés sur le site du Tennis Club.

L'utilisation régulière de ces surfaces explique leur vieillissement, des fissures apparaissant.

Il est également prévu de réaliser des travaux sur le réseau d'eaux pluviales, pour mettre fin aux désagréments subis en cas de forte pluie.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 300 000 € HT.

Une demande de subvention peut être réalisée auprès du Centre National de Développement du Sport, pour un montant maximum de 120 000 € HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter cette subvention, et de signer tous documents se rapportant à cette demande de subvention.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**20. Adoption d'une convention de parrainage 2012-2013 entre la société EIFFAGE et la commune de Mennecy**

**Mme PIOFFET** – Pour être ambitieuse, la politique culturelle doit mobiliser des moyens humains, matériels et financiers importants. La commune recherche donc des partenaires qui peuvent l'accompagner ponctuellement ou de manière pérenne.

Si les collectivités territoriales (Conseil Régional d'Ile de France et Conseil Général de l'Essonne) et l'Etat financent les actions culturelles, il est indispensable de compléter ce soutien par la mobilisation de partenaires privés.

La société EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE a proposé de soutenir cette politique municipale, par la signature d'une convention de parrainage.

Ce soutien financier s'élève à 5 000 €uros par an pour une durée totale n'excédant pas deux ans. L'ensemble des modalités liées à la conclusion de ce partenariat sont détaillées dans la convention annexée à la présente délibération.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver les termes de cette convention à signer entre la société EIFFAGE ENERGIE ILE DE FRANCE et la commune de Mennecy, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention, et toute pièce se rapportant à ce dossier.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à la majorité**

<b>POUR</b>	27	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	5	Christian RICHOMME (pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

21. Demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne portant sur l'acquisition d'un système de sonorisation pour la salle de spectacle de l'espace culturel Jean-Jacques Robert

**Mme PIOFFET** – L'augmentation des besoins techniques liés aux spectacles programmés nécessite, notamment au niveau de la sonorisation, des locations de matériels de plus en plus régulières et coûteuses.

Inchangé depuis 2004, le système de sonorisation actuel est devenu obsolète et inutilisable pour des programmations de moyenne à grande envergure.

Ainsi, l'acquisition d'un nouveau système de sonorisation permettrait non seulement de réduire les coûts de location, mais également de pouvoir accueillir dans de meilleures conditions les spectacles programmés à l'Espace Culturel de Mennecey.

L'acquisition de ce matériel de sonorisation entre dans les critères de la délibération du Conseil Général du 19 octobre 2000, portant sur l'aide au renouvellement de matériels, fonds et équipements des établissements culturels (n°2000-06-0008), en vue de l'obtention d'une subvention.

Le coût prévisionnel de cette acquisition est estimé à 42 177,70 € Hors Taxes (soit 50 444,53 € TTC). Le montant de la subvention peut s'élever à 54% du coût HT de l'investissement, soit 22 775,96 €.

Les membres du Conseil Municipal sont appelés à autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès du Conseil Général de l'Essonne pour l'acquisition d'un matériel de sonorisation pour l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

22. Subvention exceptionnelle à l'association « Musique à Mennecey » pour sa participation à un voyage de danse en Ukraine

**Mme PIOFFET** – Dans le cadre d'échanges franco-ukrainiens initiés par l'association BARVINOK-France, une classe de danse du conservatoire de Mennecey participe au 9ème festival international d'arts chorégraphiques « Les arabesques de Printemps ».

Lors de son passage en France, Mr DOLCHUK, directeur artistique de l'Ensemble de danses populaires d'Ukraine BARVINOK, a donné un spectacle à l'Espace Culturel Jean-Jacques ROBERT. En tant que directeur du festival, il a invité personnellement la classe (5 élèves) de danse de Madame ROEMER, professeur au conservatoire de Mennecey. Des perspectives de collaborations futures ont été évoquées.

L'Association Musique à Mennecey a pour vocation de soutenir cet échange.

Au vu de l'investissement financier dû à cette participation, il est proposé au conseil municipal d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association Musique à Mennecey d'un montant de 500 Euros, et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à verser cette subvention.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**X. PERSONNEL**

**Rapporteur : Xavier DUGOIN**

**23. Création d'un poste de gardien de Police Municipale**

**M. Xavier DUGOIN** – Il est proposé d'accepter la création d'un poste de Gardien de police municipale à temps complet à compter du 20 juin 2012.

En effet, cette création permettra de procéder au recrutement d'un agent au sein du service de Police Municipale.

Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la création de ce poste.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**24. Création d'un poste d'infirmier territorial**

**M. Xavier DUGOIN** – Il est proposé d'accepter la création d'un poste d'Infirmier territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

En effet, cette création permettra de procéder à la nomination d'un agent qui travaillait sur un poste de grade similaire à temps non complet et dont le souhait est désormais de travailler à temps complet.

Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la création de ce poste.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**25. Fixation du taux d'avancement des agents communaux de Catégorie C de l'échelle 6 à l'échelon spécial (a l'exception de la filière technique)**

**M. Xavier DUGOIN** – Le décret n°2012-552 du 23 avril 2012 publié au Journal Officiel du 25 avril 2012 a pour objet d'ouvrir aux fonctionnaires territoriaux de catégorie C classés en échelle 6, autres que ceux de la filière technique, la possibilité d'accéder à l'échelon spécial doté de l'indice brut 499. Toutefois, à la différence de ce qui est actuellement prévu pour les agents de la filière technique, cet échelon ne pourra être atteint de manière linéaire mais présentera toutes les caractéristiques d'un grade : il sera donc accessible après inscription à un tableau d'avancement établi, au choix, après avis de la commission administrative paritaire, aux fonctionnaires ayant au moins 3 ans d'ancienneté dans le 7ème échelon de l'échelle 6 et le nombre de promotions devra respecter le ratio d'avancement préalablement déterminé par l'organe délibérant après avis du comité technique paritaire. Les dispositions de ce décret sont entrées en vigueur le 1er mai 2012.

Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la fixation du taux maximum à 100%.

**Le Conseil Municipal,  
Après délibération,  
Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

**26. Création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) de 1<sup>e</sup> classe**

**M. Xavier DUGOIN** – Il est proposé d'accepter la création d'un poste d'ATSEM de 1<sup>e</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012.

En effet, cette création permettra de procéder à la nomination en qualité de stagiaire d'un agent qui a satisfait aux conditions de recrutement.

Aussi, il est demandé aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la création de ce poste.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

27. Modification exceptionnelle du temps de travail des agents en charge de l'encadrement des activités municipales lors de la manifestation du 14 juillet 2012

**M. Xavier DUGOIN** – Il est proposé d'accepter une dérogation au temps de travail des agents dans la fonction publique territoriale dans le cadre de l'encadrement de la manifestation en date du 14 juillet 2012 pour les agents communaux.

En effet, cette organisation requiert pour certains agents une durée quotidienne de travail de 16h et une amplitude horaire de 17h.

Aussi, il est demandé aux membres du Conseil municipal de se prononcer sur cette demande de dérogation.

**Le Conseil Municipal,**

**Après délibération,**

**Adopte à l'unanimité**

<b>POUR</b>	32	Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, André PINON, Xavier DUGOIN, Annie PIOFFET, Romain BOSSARD, Marie-Paule ALBANET(pvr), Marie-Claire CUTILLAS(pvr), Jean FERET, Catherine FOUQUE-GUILLIET, Gilles BRANDON, Sandrine LALLEMENT-LEROTY, Anne-Marie DOUGNIAUX, Alain LE QUELLEC, Cyril MOREAU(pvr), Elisabeth VASSEUR(pvr), Dominique DUCHOSAL, Sylvie PERUZZO(pvr), Christian BOUARD, Serge RAYNEL, Stéphanie MORLON GIMENEZ, Carina COELHO-VALENTE, Jouda PRAT, Claude GARRO, Patrick LEGRIS, Corinne SAUVAGE, Roger LE DUDAL, Patricia MOULÉ, Christian RICHOMME(pvr), Thierry GUEZO, Marie-Laure BRANLÉ, Stéphane DELHOMME, Damien MARILLER
<b>CONTRE</b>	0	
<b>ABSTENTION</b>	0	
<b>ABSENT</b>	1	Audrey OSSENI

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15

**Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT**  
Maire de Mennecy  
1er Vice Président de la CCVE

